

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### GEL COMBUSTIBLE À L'ÉTHANOL BLAZE POUR PLATS-RÉCHAUDS

**Formats 12, 24, 48, 72 et 144 unités par carton**

**NUMÉRO MSDS BLAZE : BB100**

**DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : NOV 2010**

BLAZE Products Corporation  
P. O. Box 1409  
Shelbyville, Kentucky 40066-1409  
Téléphone : +1 (502) 633-0650

Assistance d'urgence 24h/24 : CHEMTREC 1-800-424-9300 (jour et nuit). En dehors des États-Unis, appelez CHEMTREC au 1-703-527-3887 (appels en PCV acceptés).

Blaze Products Corporation demande au client recevant cette Fiche signalétique (MSDS) de l'étudier attentivement pour prendre connaissance des dangers, le cas échéant, du produit concerné. Pour des raisons de sécurité, vous devez : (1) notifier vos employés, agents et contractants des informations de cette fiche et (2) remettre une copie à chacun de vos clients pour également informer leurs employés et clients.

#### SECTION I – INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

NOM COMMERCIAL : BB100, BB400, BB500, BB300, BB650  
FORMATS : Boîtes (12, 24, 48, 72 et 144 unités par carton)  
SYNONYMES : Gel d'éthanol (commodité du client)  
LE PRODUIT EST :  Mélange ; Numéro CAS non applicable  
 Substance chimique  
CLASSE CHIMIQUE : Sans objet  
INFORMATIONS GÉNÉRALES : Un gel combustible à l'alcool pour réchauffer les aliments dans des plats-réchauds uniquement.  
Le combustible est du gel d'éthanol.

#### Section II – INGRÉDIENTS DANGEREUX / INFORMATIONS SUR L'IDENTITÉ

COMPOSITION	CAS RN.	WT/WT%	TLV (UNITÉS)	PEL
Éthanol	64-17-5	70,0	1 000 ppm	1 000 ppm
Méthanol	67-56-1	2,75	200 ppm (peau)	200 ppm (peau)
Acétone	67-64-1	2,0	1 000 ppm	1 000 ppm
Benzoate de dénatonium	3734-33-6	Trace	-----	-----

#### SECTION III – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES / CHIMIQUES

ASPECT ET ODEUR : Gel rose-rouge à l'odeur d'alcool.  
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE (H<sub>2</sub>O=1) à 26,6 °C (80 °F) : Sans objet  
% VOLATILE PAR VOLUME : 98 %  
SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Essentiellement soluble  
pH : Sans objet

#### SECTION IV – RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

POINT D'INFLAMMABILITÉ : Méthode Tagliabue en vase clos 12,2 °C (54 °F)  
TEMPÉRATURE D'ALLUMAGE : 221 °C (430 °F)  
MOYENS D'EXTINCTION : Eau, eau pulvérisée, dioxyde de carbone.  
PROCÉDURES DE LUTTE ANTI-INCENDIE PARTICULIÈRES : Aucune  
RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION INHABITUELS : Fermé, peut être exposé aux flammes et à la chaleur et entraîner des fragments brûlés épars.

#### SECTION V – DONNÉES DE RÉACTIVITÉ

STABILITÉ :  Instable  Stable  
CONDITIONS ET MATÉRIAUX À ÉVITER : Chaleur, flamme nue, puissants oxydants.  
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Aucun connu  
POLYMÉRISATION DANGEREUSE :  Possible  Impossible

---

## SECTION VI – DONNÉES DE SANTÉ/RISQUES

---

YEUX :	Peut provoquer une irritation sévère, une rougeur, un larmoiement.
PEAU :	Un contact prolongé ou répété peut entraîner une irritation, une délipidation et une dermatite modérées.
VOIES RESPIRATOIRES :	L'inhalation excessive de vapeurs peut entraîner une irritation nasale et respiratoire.
INGESTION :	Peut entraîner une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

---

## SECTION VII – MESURES DE PREMIERS SECOURS

---

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :	<i>Maintenir les paupières ouvertes et rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un médecin si l'irritation persiste.</i>
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :	Laver abondamment la zone touchée à l'eau et au savon. Retirer tout vêtement contaminé. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.
EN CAS D'INHALATION :	Faire prendre l'air à la victime.
EN CAS D'INGESTION :	Si la victime est consciente, lui donner deux verres d'eau. <i>Ne pas provoquer de vomissement.</i> Appeler un médecin <i>ou le centre anti-poison : 1-800-222-1222 immédiatement.</i> Ne jamais donner quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

---

## SECTION VIII – LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

---

LIMITE SEUIL :	<i>Voir la section II.</i>
----------------	----------------------------

---

## SECTION IX – PROTECTION DES EMPLOYÉS

---

PROTECTION RESPIRATOIRE :	Non requise dans des conditions d'utilisation normales.
AÉRATION :	Non requise dans des conditions d'utilisation normales.

---

## SECTION X – PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

---

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :	Tenir à l'écart du feu et d'autres sources d'ignition. Éviter tout déversement et fuite de ce matériau. Absorber tout matériau déversé avec du papier, une serpillère ou tout autre matériel absorbant. Aérer la zone.
---------------------------------	--

---

## SECTION XI – CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES

---

MINISTÈRE DU TRANSPORT (DOT) :	
CLASSIFICATION DOT :	ORM-D
APPELLATION D'EXPÉDITION DOT :	Commodité consommateurs ORM-D
NUMÉRO DE GUIDE D'URGENCE DOT :	Sans objet

---

## SECTION XII – TITRE SARA

---

Les composants de ce produit qui, à un certain niveau, exigeraient un signalement conformément au statut (Section 313) sont :

<u>Produit chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Concentration</u>
Méthanol	67-56-1	2,75 %
Acétone	67-64-1	2,0 %

Les informations contenues dans le présent document sont fournies sans aucune garantie. Les employeurs doivent utiliser ces informations en complément d'autres informations recueillies et doivent effectuer les tests et/ou des déterminations d'adéquation et d'exhaustivité des informations adaptés auprès de l'ensemble des sources pour garantir l'utilisation adéquate de ces matériaux ainsi que la sécurité et la santé des employés.